

# DANS LA REGION

## LE REPERE BLEU

A la Chambre des Communes

### LES CHIEFS DE L'OPPOSITION ont adressé de vives critiques au gouvernement

#### Le Major Attlee, notamment, a déclaré : « Pour gagner cette guerre, il faut à la barre des gens autres que ceux qui nous dirigent »

Londres, 7. — M. Attlee, intervenant aux Communes après M. Chamberlain, commence par rendre hommage au courage des combattants qui ont participé à la campagne de Norvège. Amis, nous sommes bien Français et Norvégiens. Il exprime sa sympathie au peuple de Norvège, son admiration pour la façon dont l'évacuation fut opérée dans des circonstances si défavorables. Mais, après tout, c'est une retraite. Cela représente un recul.

Le leader travailliste reproche au gouvernement de ne pas avoir prévu le grand risque d'une riposte allemande qui comportait le blocage par les mines de la route de Narvik. Il déclare qu'il ne peut comprendre les raisons pour lesquelles les troupes rassemblées pour une expédition en Finlande furent si rapidement dispersées.

Il se déclare pas à cet égard, dit le premier ministre, que le présent cabinet de guerre soit un instrument suffisant pour la conduite de la guerre. L'orateur proclame ensuite sa foi dans le courage et l'endurance de l'Angleterre à condition qu'elle soit bien dirigée. L'orateur exprime le vœu que le présent gouvernement ne possède pas à cet égard les qualités requises. Il critique l'attitude du gouvernement dans le passé. Les agressions successives de Reich contre les petits Etats, et lui reproche de ne pas avoir prévu, après ces actes successifs d'agression, celle de la Norvège.

En conclusion, le major Attlee affirme que la Chambre des Communes doit prendre toute sa part des responsabilités.

Le chef de l'opposition libérale conclut en demandant que le gouvernement fasse preuve dans les opérations militaires de la même énergie et de la même rapidité qu'il a montrées dans la lutte contre les Allemands.

L'Amiral Sir Roger Keyes estime que les déclarations de M. Chamberlain ne font que confirmer son impression que le gouvernement britannique était, non seulement indispensable, mais impérative et vitale.

Il affirme qu'à son avis — et c'est un avis partagé par beaucoup de Norvégiens — que les risques du point de vue naval auraient été insignifiants, comparativement à une situation dans laquelle ils eussent été acceptés.

« C'est le secret de Polchinnelle », disent nos grand-mères. Mais il faut le redire encore : Le Thé des Familles Médical dont on s'occupe avec tant de soin, est un et cela est remarquable dosage de ses 18 plantes. Pensez-y : Le Thé des Familles (18 plantes dans un sachet) est délicieux et est la santé pour tous, avec tous les frais parfums de la campagne. Votre Pharmacien vend le Thé des Familles. 5001

### Tribunal militaire de la 1<sup>re</sup> Région

Au cours de la deuxième quinzaine d'avril, le Tribunal Militaire 1<sup>er</sup> condamne :

**BRUYANT Paul-Maurice**, de Boulogne, à un an de prison et 100 fr. d'amende, pour réconstitution d'association communiste dissoute.

**BENOIT Lucienne**, veuve **MUSY**, de Valenciennes, à deux ans de prison et 100 fr. d'amende pour distribution de tracts d'inspiration étrangère.

**CONSTANT Hilaire**, d'Hautmont, à six mois de prison et 100 francs d'amende ; **SCHWARTZ Joseph**, de Liévin, à deux ans de prison ; **MONIER Charles**, d'Aloupoix, à un an de prison, pour propos de nature à exercer une influence fautive sur l'esprit des populations et pour propagande communiste.

**STEMPUT Victor**, de Colonne-Ricourt, à dix-huit mois de prison et 100 francs d'amende pour réconstitution d'association communiste dissoute.

**BENOIT Lucienne**, veuve **MUSY**, de Valenciennes, à deux ans de prison et 100 fr. d'amende pour distribution de tracts d'inspiration étrangère.

**CONSTANT Hilaire**, d'Hautmont, à six mois de prison et 100 francs d'amende ; **SCHWARTZ Joseph**, de Liévin, à deux ans de prison ; **MONIER Charles**, d'Aloupoix, à un an de prison, pour propos de nature à exercer une influence fautive sur l'esprit des populations et pour propagande communiste.

**LARDARET Pierre** et **TRAFAL Sophie**, femme **LARDARET**, de Valenciennes, à huit mois de prison et 100 fr. d'amende et à six mois de prison, pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat.

**MENET Louis**, de Saint-André-Lille, à cinq ans de prison pour insoumission et temps de guerre.

**DUBOIS Philippe**, de Corbehem, à quinze jours de prison pour défaut de travail pour lequel il était requis.

**LELONG Marcel** et **DEB-CAMPS Pauline**, femme **LELONG**, de Saint-Amand, respectivement à un an de prison et 100 francs d'amende et à huit mois de prison et 200 francs d'amende pour propagande communiste.

### Terrible accident d'auto sur la route de Wimereux à Boulogne

Quatre personnes sont blessées dont un gravement

La route de Boulogne à Wimereux est tentante pour les amateurs de vitesse et surtout le virage de Wimereux au bas de côté du Moulin Wibert a été le lieu de très graves accidents.

Deux amis MM. Bourlier, de Boulogne et Lucien Snook, du Tercet, s'étaient retrouvés inviter la sœur de la tenancière d'un café, Mlle Antoinette Sergent, 28 ans et la bonne Marthe Roguet, 20 ans, à venir faire un tour en automobile sur la route de Wimereux. Mais en prenant à toute vitesse le fameux tournant de l'octroi, la voiture fut déviée et alla se déchaîner contre un pylône électrique.

Il y eut rare de voir un véhicule en un tel état. Des cris de douleur jaillirent, attirant l'attention de personnes se trouvant dans le voisinage qui vinrent retirer les blessés. On les transporta à l'hôpital Saint-Louis vers minuit. Mlle Antoinette Sergent était la plus atteinte. Outre de multiples blessures sur le haut du crâne, elle avait subi une fracture de la nuque, une fracture de la jambe gauche. Dans l'après-midi, vu l'état de la blessée, on hésitait à l'amputer.

M. Bourlier était lui aussi, dans un triste état. Il reçut des soins dans l'après-midi, fut transporté à l'hôpital de la Croix-Rouge de Boulogne. M. Snook avait reçu de multiples contusions, mais son état était moins grave. Quant à la bonne Marthe Roguet, elle avait subi la moins atteinte et en fut quitte pour de multiples pansements. Elle put regagner son domicile.

### LES ALLOCATIONS MILITAIRES

Le paiement des allocations du mois d'avril au Bureau de Postes, rue Ferrer, mercredi de 9 h. 15 à 11 h. et de 14 h. 15 à 16 h. pour les numéros 361 à 384 ; jeudi pour 385 à 396 ; vendredi pour 397 à 408 ; samedi 11 mai pour 409 à 420.

Le paiement se poursuivra lundi 13 mai aux mêmes heures pour les bénéficiaires d'admission numéros 700 à 908 ; mardi 14, pour 910 à 1028 et mercredi 15 mai pour les numéros 1029 à 1131.

A la Recette Municipale. — Le paiement des allocations mensuelles aux vieillards, infirmes et incurables, des primes d'allaitement maternel et aux femmes en congé de maternité, effectués à la recette municipale, 12, rue Ferrer, jeudi 9 mai de 9 h. à midi. On paiera également les primes à la natalité.

Association Sportive. — Jeudi 9 mai à 18 h. entraînement général des obligatoires au stade municipal, rue Desrieux. Les jeunes gens désirant de pratiquer le football sont les couleurs de l'A.S.W. peuvent se faire inscrire chaque jour au siège, 51, rue Desrieux.

Aux Syndicats Unions. — Vendredi 10 mai de 16 h. 30 à 17 h. 30, au siège, café de la Fraternelle, 23, rue de Fiers, permanence et paiement des secours de chômage.

Consultation des Nourrissures. — Jeudi 9 mai à 15 h. à l'école maternelle (entrée rue Turgot) pour les mamans du Capreau et de la Planchette au Riez.

### CROIX COLLISION D'AUTOS

Vers midi 30, M. le docteur Vanille, demeurant rue de la Gare, 49, à Nombais, qui revenait de Lille en auto avait atteint la rue Holden, lorsque la voiture de M. Robert Delcourt, 45, avenue Delory, à Nombais, qui venait en sens inverse, vira pour prendre à sa gauche la prolongation de la rue Holden, vers l'avenue d'Artois.

Les deux véhicules furent endommagés, celui de M. Delcourt fut le plus gravement atteint.

Me Paul Gaillard, huissier à Nombais, a dressé un constat de l'accident.

### LES FUNERAILLES DE M. ETIENNE DEROUBAIX

Le catalogue comprenait des déclarations de filature et de tissage ; les prix en hausse, en faveur des dévotionnaires ; la quasi totalité du catalogue fut achetée rapidement.

**AUX CABARETS DE ROUBAIX ET SES CANTONS**

Les cabarets peuvent retirer les boissons, sans droits et après :

Au siège, 64 bis, rue du Maréchal Foch et chez MM. Baudouin, 120, Grande Rue ; Lenoir, 138, rue de la Vigne ; Mangin, 130, rue Edouard Anselme ; Kindt, 87, rue Basse Maure ; Verhaeghe, 68, rue Cugnot.

**LA DISTRIBUTION DES BONS D'ESSENCE**

La distribution des bons d'essence valables pour mal continuera le mercredi 8 mai suivant l'horaire ci-après :

Pour toutes les catégories : du 7<sup>h</sup> 01 à 7<sup>h</sup> 50 de 8 h. 30 à 11 h. 30 ; du 7<sup>h</sup> 51 à 9<sup>h</sup> 00 de 14 h. à 17 h. 30.

Les permis de circulation des véhicules appartenant à des particuliers qui voudraient faire une demande de complément sont avisés que celle-ci doit parvenir à la Mairie avant le 14 mai.

D'autre part, elles sont informées qu'il ne sera pas répondu par écrit à leur demande, mais qu'elles doivent se présenter au Service des carburants à partir du 17 mai pour connaître la décision arrêtée par le comité municipal des carburants.

### LE CHARBON DES ASSISTES

Les possesseurs de tickets ou jetons de charbon délivrés avant le 15 avril, sont informés que les services municipaux assurent la distribution, à domicile, ce mercredi, dans les cantons ci-après : Daubenton, Basse-Masure, Bayart, Buffon, Latine, Jemmapes, du Sentier, du Fort, Plutarque, Villars, de la Vierge, de la Croix, St-Antoine, Louis-Bon de Strasbourg, rues Philippe-le-Bon, de l'Onnelet, Plutarque, de la Paix, Lunéville, Gros-Sauvage, Charpentiers, du Calre, Philippeville, de l'Orme, de la Madeleine, de la Paix, Constantine, Cartigny, Fosseux-Chênes.

### UN OUVRIER BRULÉ PAR DES PRODUITS CHIMIQUES

Occupé à l'usine de Saint-Gobain, l'ouvrier Célestin Vandaele, habitant 173, rue de la Vieille Chapelle, a été gravement blessé par des produits chimiques brûlés au cours de son travail.

### WASQUEHAL UN OUVRIER BRULÉ PAR DES PRODUITS CHIMIQUES

Occupé à l'usine de Saint-Gobain, l'ouvrier Célestin Vandaele, habitant 173, rue de la Vieille Chapelle, a été gravement blessé par des produits chimiques brûlés au cours de son travail.

### UN HOMME MEURT EN JARDINANT

Vers 16 h. 30, M. Maurice Oestling, 54 ans, demeurant 18, rue Bidard, travaillant à son jardin, situé quai de Watrellos, lorsqu'il s'affaissa brusquement. Transporté dans un hôpital, il y mourut peu après. Le docteur Debuchy, qui vint constater le décès, en attribua les causes à une hémorragie interne. Le corps sera inhumé au cimetière de la Madeleine, par les soins de l'ambulance municipale.

### LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA SAMEDI

Les membres du Conseil Municipal se réuniront en séance ordinaire le samedi 11, à 18 h. 30, à la Mairie. A l'ordre du jour figurent cinq communications ou propositions de l'administration et douze rapports de commissions.

### REMERCIEMENTS

La famille Verhenen remercie sincèrement les personnes qui ont assisté aux funérailles de Monsieur Emile VERHENEN et celles qui empêchées ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

### WATRELOS

COMITE DE CONTROLE DES PRIX

Le comité watrelois du contrôle des prix a tenu sa première réunion à la mairie. Après avoir pris connaissance des instructions et directives émises par l'autorité supérieure, le comité a décidé de diviser la commune en trois secteurs, dont chacun a été affecté à deux contrôleurs appelés à opérer de pair.

Ce contrôle des prix devant commencer cette semaine, le comité des contrôleurs a tenu une réunion d'information et de renseignements dans laquelle il a été décidé d'afficher et d'étiqueter les prix de toutes les marchandises mises en vente.

Les réclamations devront être adressées par lettre à M. le Président du comité des prix, mairie de Watrelos, 12, rue de la Mairie, à la permanence qui se tiendra tous les mercredis, de 15 à 17 h. à la mairie, les samedis de 9 à 11 h. à la permanence de la rue de la Mairie et de la Mairie, les samedis de 9 à 11 h. à la permanence de la rue de la Mairie.

Elle rappelle, d'autre part, que les enfants qui n'ont reçu qu'une seule injection de vaccin sont totalement réfractaires à la maladie et doivent être présentés aux séances gratuites afin de recevoir le complément indispensable pour obtenir l'immunité.

Enfin, elle signale également que, pour les enfants vaccinés au cours des dernières années, il y a également grand intérêt à ce qu'ils soient présentés à ces séances pour l'injection dite « de rappel » qui s'effectue six mois, un an ou davantage après la vaccination et contribue à une protection excellente pour renforcer l'immunité et consolider la résistance des sujets vaccinés.

Les parents sont invités à se présenter aux séances de vaccination munis de leur livret de mariage ou d'un bulletin de naissance de l'enfant.

### DISTRIBUTION DE VIANDE AUX ASSISTES

Les vieillards qui ne reçoivent au Bureau de bienfaisance que les secours en argent (cartes grises) sont informés qu'ils pourront bénéficier de la distribution extraordinaire de viande qui leur sera faite samedi, le 14 à 16 h. à l'occasion de la fête du travail. Ils devront présenter leur carte au pointage.

### LES VENTES PUBLIQUES DE LAINES

La série des enchères publiques de laines s'est ouverte mardi, à 14 h. en la salle de ventes de la Bourse du Commerce. Les enchères furent très animées et la participation des acheteurs très active.

### ALBERT VAN-HEMELRYCK

Epoux de Dame EMIÉLIE Dientmann décédé à Roubaix, le 5 mai 1944, dans sa 47<sup>ème</sup> année. Lesquels auront lieu le Jeudi 9 courant, à 9 heures 30, à l'Hôpital de la Fraternité, à 8 h. 15. De la part de Mlle VAN-HEMELRYCK, épouse de M. L. Dientmann, M. Roger et Mlle Lydia VAN-HEMELRYCK, ses enfants, et toute la famille. RVX Venenoghe, Peltanerie, Tél. 358.84

### FUNERAILLES

Vous êtes prié d'assister aux Funérailles de Monsieur

### ALBERT VAN-HEMELRYCK

Epoux de Dame EMIÉLIE Dientmann décédé à Roubaix, le 5 mai 1944, dans sa 47<sup>ème</sup> année. Lesquels auront lieu le Jeudi 9 courant, à 9 heures 30, à l'Hôpital de la Fraternité, à 8 h. 15. De la part de Mlle VAN-HEMELRYCK, épouse de M. L. Dientmann, M. Roger et Mlle Lydia VAN-HEMELRYCK, ses enfants, et toute la famille. RVX Venenoghe, Peltanerie, Tél. 358.84

### WASQUEHAL UN OUVRIER BRULÉ PAR DES PRODUITS CHIMIQUES

Occupé à l'usine de Saint-Gobain, l'ouvrier Célestin Vandaele, habitant 173, rue de la Vieille Chapelle, a été gravement blessé par des produits chimiques brûlés au cours de son travail.

### UN HOMME MEURT EN JARDINANT

Vers 16 h. 30, M. Maurice Oestling, 54 ans, demeurant 18, rue Bidard, travaillant à son jardin, situé quai de Watrellos, lorsqu'il s'affaissa brusquement. Transporté dans un hôpital, il y mourut peu après. Le docteur Debuchy, qui vint constater le décès, en attribua les causes à une hémorragie interne. Le corps sera inhumé au cimetière de la Madeleine, par les soins de l'ambulance municipale.

### LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA SAMEDI

Les membres du Conseil Municipal se réuniront en séance ordinaire le samedi 11, à 18 h. 30, à la Mairie. A l'ordre du jour figurent cinq communications ou propositions de l'administration et douze rapports de commissions.

### REMERCIEMENTS

La famille Verhenen remercie sincèrement les personnes qui ont assisté aux funérailles de Monsieur Emile VERHENEN et celles qui empêchées ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

### WATRELOS

COMITE DE CONTROLE DES PRIX

Le comité watrelois du contrôle des prix a tenu sa première réunion à la mairie. Après avoir pris connaissance des instructions et directives émises par l'autorité supérieure, le comité a décidé de diviser la commune en trois secteurs, dont chacun a été affecté à deux contrôleurs appelés à opérer de pair.

Ce contrôle des prix devant commencer cette semaine, le comité des contrôleurs a tenu une réunion d'information et de renseignements dans laquelle il a été décidé d'afficher et d'étiqueter les prix de toutes les marchandises mises en vente.

Les réclamations devront être adressées par lettre à M. le Président du comité des prix, mairie de Watrelos, 12, rue de la Mairie, à la permanence qui se tiendra tous les mercredis, de 15 à 17 h. à la mairie, les samedis de 9 à 11 h. à la permanence de la rue de la Mairie et de la Mairie, les samedis de 9 à 11 h. à la permanence de la rue de la Mairie.

Elle rappelle, d'autre part, que les enfants qui n'ont reçu qu'une seule injection de vaccin sont totalement réfractaires à la maladie et doivent être présentés aux séances gratuites afin de recevoir le complément indispensable pour obtenir l'immunité.

Enfin, elle signale également que, pour les enfants vaccinés au cours des dernières années, il y a également grand intérêt à ce qu'ils soient présentés à ces séances pour l'injection dite « de rappel » qui s'effectue six mois, un an ou davantage après la vaccination et contribue à une protection excellente pour renforcer l'immunité et consolider la résistance des sujets vaccinés.

Les parents sont invités à se présenter aux séances de vaccination munis de leur livret de mariage ou d'un bulletin de naissance de l'enfant.

### DISTRIBUTION DE VIANDE AUX ASSISTES

Les vieillards qui ne reçoivent au Bureau de bienfaisance que les secours en argent (cartes grises) sont informés qu'ils pourront bénéficier de la distribution extraordinaire de viande qui leur sera faite samedi, le 14 à 16 h. à l'occasion de la fête du travail. Ils devront présenter leur carte au pointage.

### LES VENTES PUBLIQUES DE LAINES

La série des enchères publiques de laines s'est ouverte mardi, à 14 h. en la salle de ventes de la Bourse du Commerce. Les enchères furent très animées et la participation des acheteurs très active.

### ALBERT VAN-HEMELRYCK

Epoux de Dame EMIÉLIE Dientmann décédé à Roubaix, le 5 mai 1944, dans sa 47<sup>ème</sup> année. Lesquels auront lieu le Jeudi 9 courant, à 9 heures 30, à l'Hôpital de la Fraternité, à 8 h. 15. De la part de Mlle VAN-HEMELRYCK, épouse de M. L. Dientmann, M. Roger et Mlle Lydia VAN-HEMELRYCK, ses enfants, et toute la famille. RVX Venenoghe, Peltanerie, Tél. 358.84

### FUNERAILLES

Vous êtes prié d'assister aux Funérailles de Monsieur

### ALBERT VAN-HEMELRYCK

Epoux de Dame EMIÉLIE Dientmann décédé à Roubaix, le 5 mai 1944, dans sa 47<sup>ème</sup> année. Lesquels auront lieu le Jeudi 9 courant, à 9 heures 30, à l'Hôpital de la Fraternité, à 8 h. 15. De la part de Mlle VAN-HEMELRYCK, épouse de M. L. Dientmann, M. Roger et Mlle Lydia VAN-HEMELRYCK, ses enfants, et toute la famille. RVX Venenoghe, Peltanerie, Tél. 358.84

### WASQUEHAL UN OUVRIER BRULÉ PAR DES PRODUITS CHIMIQUES

Occupé à l'usine de Saint-Gobain, l'ouvrier Célestin Vandaele, habitant 173, rue de la Vieille Chapelle, a été gravement blessé par des produits chimiques brûlés au cours de son travail.

### UN HOMME MEURT EN JARDINANT

Vers 16 h. 30, M. Maurice Oestling, 54 ans, demeurant 18, rue Bidard, travaillant à son jardin, situé quai de Watrellos, lorsqu'il s'affaissa brusquement. Transporté dans un hôpital, il y mourut peu après. Le docteur Debuchy, qui vint constater le décès, en attribua les causes à une hémorragie interne. Le corps sera inhumé au cimetière de la Madeleine, par les soins de l'ambulance municipale.

### LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA SAMEDI

Les membres du Conseil Municipal se réuniront en séance ordinaire le samedi 11, à 18 h. 30, à la Mairie. A l'ordre du jour figurent cinq communications ou propositions de l'administration et douze rapports de commissions.

### REMERCIEMENTS

La famille Verhenen remercie sincèrement les personnes qui ont assisté aux funérailles de Monsieur Emile VERHENEN et celles qui empêchées ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

### WATRELOS

COMITE DE CONTROLE DES PRIX

Le comité watrelois du contrôle des prix a tenu sa première réunion à la mairie. Après avoir pris connaissance des instructions et directives émises par l'autorité supérieure, le comité a décidé de diviser la commune en trois secteurs, dont chacun a été affecté à deux contrôleurs appelés à opérer de pair.

Ce contrôle des prix devant commencer cette semaine, le comité des contrôleurs a tenu une réunion d'information et de renseignements dans laquelle il a été décidé d'afficher et d'étiqueter les prix de toutes les marchandises mises en vente.

Les réclamations devront être adressées par lettre à M. le Président du comité des prix, mairie de Watrelos, 12, rue de la Mairie, à la permanence qui se tiendra tous les mercredis, de 15 à 17 h. à la mairie, les samedis de 9 à 11 h. à la permanence de la rue de la Mairie et de la Mairie, les samedis de 9 à 11 h. à la permanence de la rue de la Mairie.

Elle rappelle, d'autre part, que les enfants qui n'ont reçu qu'une seule injection de vaccin sont totalement réfractaires à la maladie et doivent être présentés aux séances gratuites afin de recevoir le complément indispensable pour obtenir l'immunité.

Enfin, elle signale également que, pour les enfants vaccinés au cours des dernières années, il y a également grand intérêt à ce qu'ils soient présentés à ces séances pour l'injection dite « de rappel » qui s'effectue six mois, un an ou davantage après la vaccination et contribue à une protection excellente pour renforcer l'immunité et consolider la résistance des sujets vaccinés.

Les parents sont invités à se présenter aux séances de vaccination munis de leur livret de mariage ou d'un bulletin de naissance de l'enfant.

### DISTRIBUTION DE VIANDE AUX ASSISTES

Les vieillards qui ne reçoivent au Bureau de bienfaisance que les secours en argent (cartes grises) sont informés qu'ils pourront bénéficier de la distribution extraordinaire de viande qui leur sera faite samedi, le 14 à 16 h. à l'occasion de la fête du travail. Ils devront présenter leur carte au pointage.

### LES VENTES PUBLIQUES DE LAINES

La série des enchères publiques de laines s'est ouverte mardi, à 14 h. en la salle de ventes de la Bourse du Commerce. Les enchères furent très animées et la participation des acheteurs très active.

### ALBERT VAN-HEMELRYCK

Epoux de Dame EMIÉLIE Dientmann décédé à Roubaix, le 5 mai 1944, dans sa 47<sup>ème</sup> année. Lesquels auront lieu le Jeudi 9 courant, à 9 heures 30, à l'Hôpital de la Fraternité, à 8 h. 15. De la part de Mlle VAN-HEMELRYCK, épouse de M. L. Dientmann, M. Roger et Mlle Lydia VAN-HEMELRYCK, ses enfants, et toute la famille. RVX Venenoghe, Peltanerie, Tél. 358.84

### FUNERAILLES

Vous êtes prié d'assister aux Funérailles de Monsieur

### ALBERT VAN-HEMELRYCK

Epoux de Dame EMIÉLIE Dientmann décédé à Roubaix, le 5 mai 1944, dans sa 47<sup>ème</sup> année. Lesquels auront lieu le Jeudi 9 courant, à 9 heures 30, à l'Hôpital de la Fraternité, à 8 h. 15. De la part de Mlle VAN-HEMELRYCK, épouse de M. L. Dientmann, M. Roger et Mlle Lydia VAN-HEMELRYCK, ses enfants, et toute la famille. RVX Venenoghe, Peltanerie, Tél. 358.84

### WASQUEHAL UN OUVRIER BRULÉ PAR DES PRODUITS CHIMIQUES

Occupé à l'usine de Saint-Gobain, l'ouvrier Célestin Vandaele, habitant 173, rue de la Vieille Chapelle, a été gravement blessé par des produits chimiques brûlés au cours de son travail.

### UN HOMME MEURT EN JARDINANT

Vers 16 h. 30, M. Maurice Oestling, 54 ans, demeurant 18, rue Bidard, travaillant à son jardin, situé quai de Watrellos, lorsqu'il s'affaissa brusquement. Transporté dans un hôpital, il y mourut peu après. Le docteur Debuchy, qui vint constater le décès, en attribua les causes à une hémorragie interne. Le corps sera inhumé au cimetière de la Madeleine, par les soins de l'ambulance municipale.

### LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA SAMEDI

Les membres du Conseil Municipal se réuniront en séance ordinaire le samedi 11, à 18 h. 30, à la Mairie. A l'ordre du jour figurent cinq communications ou propositions de l'administration et douze rapports de commissions.

### REMERCIEMENTS

La famille Verhenen remercie sincèrement les personnes qui ont assisté aux funérailles de Monsieur Emile VERHENEN et celles qui empêchées ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

### WATRELOS

COMITE DE CONTROLE DES PRIX

Le comité watrelois du contrôle des prix a tenu sa première réunion à la mairie. Après avoir pris connaissance des instructions et directives émises par l'autorité supérieure, le comité a décidé de diviser la commune en trois secteurs, dont chacun a été affecté à deux contrôleurs appelés à opérer de pair.

Ce contrôle des prix devant commencer cette semaine, le comité des contrôleurs a tenu une réunion d'information et de renseignements dans laquelle il a été décidé d'afficher et d'étiqueter les prix de toutes les marchandises mises en vente.

Les réclamations devront être adressées par lettre à M. le Président du comité des prix, mairie de Watrelos, 12, rue de la Mairie, à la permanence qui se tiendra tous les mercredis, de 15 à 17 h. à la mairie, les samedis de 9 à 11 h. à la permanence de la rue de la Mairie et de la Mairie, les samedis de 9 à 11 h. à la permanence de la rue de la Mairie.

Elle rappelle, d'autre part, que les enfants qui n'ont reçu qu'une seule injection de vaccin sont totalement réfractaires à la maladie et doivent être présentés aux séances gratuites afin de recevoir le complément indispensable pour obtenir l'immunité.

Enfin, elle signale également que, pour les enfants vaccinés au cours des dernières années, il y a également grand intérêt à ce qu'ils soient présentés à ces séances pour l'injection dite « de rappel » qui s'effectue six mois, un an ou davantage après la vaccination et contribue à une protection excellente pour renforcer l'immunité et consolider la résistance des sujets vaccinés.

Les parents sont invités à se présenter aux séances de vaccination munis de leur livret de mariage ou d'un bulletin de naissance de l'enfant.

### DISTRIBUTION DE VIANDE AUX ASSISTES

Les vieillards qui ne reçoivent au Bureau de bienfaisance que les secours en argent (cartes grises) sont informés qu'ils pourront bénéficier de la distribution extraordinaire de viande qui leur sera faite samedi, le 14 à 16 h. à l'occasion de la fête du travail. Ils devront présenter leur carte au pointage.

### LES VENTES PUBLIQUES DE LAINES

La série des enchères publiques de laines s'est ouverte mardi, à 14 h. en la salle de ventes de la Bourse du Commerce. Les enchères furent très animées et la participation des acheteurs très active.

### ALBERT VAN-HEMELRYCK

Epoux de Dame EMIÉLIE Dientmann décédé à Roubaix, le 5 mai 1944, dans sa 47<sup>ème</sup> année. Lesquels auront lieu le Jeudi 9 courant, à 9 heures 30, à l'Hôpital de la Fraternité, à 8 h. 15. De la part de Mlle VAN-HEMELRYCK, épouse de M. L. Dientmann, M. Roger et Mlle Lydia VAN-HEMELRYCK, ses enfants, et toute la famille. RVX Venenoghe, Peltanerie, Tél. 358.84

### FUNERAILLES

Vous êtes prié d'assister aux Funérailles de Monsieur

### ALBERT VAN-HEMELRYCK

Epoux de Dame EMIÉLIE Dientmann décédé à Roubaix, le 5 mai 1944, dans sa 47<sup>ème</sup> année. Lesquels auront lieu le Jeudi 9 courant, à 9 heures 30, à l'Hôpital de la Fraternité, à 8 h. 15. De la part de Mlle VAN-HEMELRYCK, épouse de M. L. Dientmann, M. Roger et Mlle Lydia VAN-HEMELRYCK, ses enfants, et toute la famille. RVX Venenoghe, Peltanerie, Tél. 358.84

### WASQUEHAL UN OUVRIER BRULÉ PAR DES PRODUITS CHIMIQUES

Occupé à l'usine de Saint-Gobain, l'ouvrier Célestin Vandaele, habitant 173, rue de la Vieille Chapelle, a été gravement blessé par des produits chimiques brûlés au cours de son travail.

### UN HOMME MEURT EN JARDINANT

Vers 16 h. 30, M. Maurice Oestling, 54 ans, demeurant 18, rue Bidard, travaillant à son jardin, situé quai de Watrellos, lorsqu'il s'affaissa brusquement. Transporté dans un hôpital, il y mourut peu après. Le docteur Debuchy, qui vint constater le décès, en attribua les causes à une hémorragie interne. Le corps sera inhumé au cimetière de la Madeleine, par les soins de l'ambulance municipale.

### LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA SAMEDI

Les membres du Conseil Municipal se réuniront en séance ordinaire le samedi 11, à 18 h. 30, à la Mairie. A l'ordre du jour figurent cinq communications ou propositions de l'administration et douze rapports de commissions.

### REMERCIEMENTS